

RECTIFICATIFS**Rectificatif au règlement d'exécution (UE) 2015/131 de la Commission du 23 janvier 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1235/2008 portant modalités d'application du règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil en ce qui concerne le régime d'importation de produits biologiques en provenance des pays tiers**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 23 du 29 janvier 2015)

Page de couverture, dans le sommaire, et page 1, dans le titre:

au lieu de: «Règlement d'exécution (UE) 2015/131 de la Commission du 23 janvier 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1235/2008 portant modalités d'application du règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil en ce qui concerne le régime d'importation de produits biologiques en provenance des pays tiers»,

lire: «Règlement d'exécution (UE) 2015/131 de la Commission du 26 janvier 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1235/2008 portant modalités d'application du règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil en ce qui concerne le régime d'importation de produits biologiques en provenance des pays tiers»;

page 2, dans la formule de signature:

au lieu de: «Fait à Bruxelles, le 23 janvier 2015.»

lire: «Fait à Bruxelles, le 26 janvier 2015.»
